



**HAL**  
open science

**“ Les beaux rebuts d’Antoine Bauderon de Sénecé.  
Présence du Moyen Âge chez un lettré entre deux siècles  
(1683-1729) ”**

Sébastien Douchet

► **To cite this version:**

Sébastien Douchet. “ Les beaux rebuts d’Antoine Bauderon de Sénecé. Présence du Moyen Âge chez un lettré entre deux siècles (1683-1729) ”. Encyclopédique Moyen Âge. Mélanges en l’honneur de Denis Hüe, dir. Ch. Ferlampin et F. Pomel, Paris, Classiques Garnier, 2021, 526 p., pp.437-452, 2021. hal-03312936v2

**HAL Id: hal-03312936**

**<https://amu.hal.science/hal-03312936v2>**

Submitted on 16 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**HAL**  
open science

**“ Les beaux rebuts d’Antoine Bauderon de Sénecé.  
Présence du Moyen Âge chez un lettré entre deux siècles  
(1683-1729) ”**

Sébastien Douchet

► **To cite this version:**

Sébastien Douchet. “ Les beaux rebuts d’Antoine Bauderon de Sénecé. Présence du Moyen Âge chez un lettré entre deux siècles (1683-1729) ”. Encyclopédique Moyen Âge. Mélanges en l’honneur de Denis Hüe, dir. Ch. Ferlampin et F. Pomel, Paris, Classiques Garnier, 2021, 526 p., pp.437-452, 2021. hal-03312936

**HAL Id: hal-03312936**

**<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03312936>**

Submitted on 20 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les beaux *rebut*s d'Antoine Bauderon de Sénécé. Présence du Moyen Âge chez un lettré entre deux siècles (1683-1729)**

Lorsqu'il mourut en 1737, à l'âge de 93 ans, le poète Antoine Bauderon de Sénécé laissait derrière lui une œuvre prolifique, composée pour ce que l'on en sait entre 1683 et 1729 : contes, épigrammes, dialogues, opéras, odes, idylles, satires, etc., dont une partie est encore inédite. Jeune bourgeois mâconnais, il acheta en 1673 la charge de premier valet de la reine Marie-Thérèse. À Versailles et à Paris, il fréquenta le monde galant, se lia à Mme Deshoulières, publia dans le *Mercure Galant*, et son œuvre est largement tributaire de l'esthétique honnête, polie et mélangée qui se pratiquait encore dans les années 1670. La mort de la reine, en 1683, fut un tournant : perdant tous ses soutiens, il dut rentrer à Mâcon avec le sentiment amer d'être un exilé disgracié. Il se mit alors à publier, espérant un retour en grâce. Mais, selon le jugement cruel de Sainte-Beuve, son exil l'éloigna des évolutions de la mode, et sa poésie « compassée » se nourrissait d'« une imagination un peu à l'écart »<sup>1</sup>. Suranné et provincial : telle est l'image qui est conservée de Sénécé, tombé dans l'oubli au XX<sup>e</sup> s.

Voltaire le complimenta, mais ne retint pour la postérité que deux de ses textes : « son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qu'on peut très bien conter d'une autre manière que La Fontaine [...]. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves »<sup>2</sup>. Sainte-Beuve lui-même reconnut qu'« il est, à la suite de La Fontaine, un héritier des plus légitimes de nos vieux et malins auteurs de fabliaux »<sup>3</sup>. La comparaison avec La Fontaine est flatteuse. Mais le Moyen Âge historique et littéraire, bien présent dans l'œuvre de Sénécé, n'a jamais été étudié. À ce titre, le rapprochement avec La Fontaine nous semble hasardeux.

Auteur à l'écart, plutôt que provincial, Sénécé maintint des liens constants avec Paris, le *Mercure*, Fontenelle et d'autres. Au courant de l'actualité littéraire – n'en déplaise à Sainte-Beuve – il observa la Querelle des Anciens et des Modernes avec distance, et sa posture face à la question de l'imitation des anciens, antiques ou français, est singulière et syncrétique. Voltaire a vu juste : la « manière » différente de Sénécé s'accompagne d'un usage spécifique de la matière médiévale. Plus précisément, le relativisme linguistique et historique dont Sénécé fait preuve à l'égard de la littérature française, médiévale comme moderne, le distingue et ouvre la voie à une réévaluation et une rénovation active du patrimoine poétique médiéval.

### **Un Moyen Âge déprécié et mal connu ?**

À première vue, l'Histoire et l'histoire littéraire du Moyen Âge font l'objet, chez Sénécé, d'une conception floue et péjorative. Dans ses *Remarques historiques* (1718), Sénécé esquisse la généalogie du roman d'imagination de l'Antiquité à la fin du XVII<sup>e</sup> s. De façon surprenante, le Moyen Âge n'aurait produit aucun roman de ce genre :

---

<sup>1</sup> Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Sénécé ou un poète agréable », *Causeries du lundi*, t. XII, Paris, Garnier frères, 1870, p. 285 et 289.

<sup>2</sup> Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, entrée *Seneçai* dans le t. 2 de l'édition de 1751 publiée sous le nom de M. de Francheville, p. 419. La notice indique que cette pièce est « la seule bonne qu'il ait faite », phrase effacée à partir de l'édition de Dresde de 1753 où apparaît le jugement sur les *Travaux d'Apollon*.

<sup>3</sup> Sainte-Beuve, « Sénécé [...] », art. cit., p. 292.

Depuis les fréquentes et nombreuses inondations dont les peuples du Nord couvrirent les différentes provinces de l'Empire romain, l'Europe eut bien d'autres fusées à démêler et fut en trêve pendant sept ou huit siècles avec ces mensonges de plumes<sup>4</sup>.

Moyennant quoi, Sénecé situe au XV<sup>e</sup> siècle les romans arthuriens et la matière épique carolingienne en prose, qui dériveraient de l'*Amadis* espagnol. En d'autres termes, la production manuscrite est passée sous silence. Quant à la poésie, saisie sous l'angle particulier de l'épigramme, elle est ignorée entre l'Antiquité et le XIV<sup>e</sup> siècle :

Il est encore une autre espèce de bienséance, sur laquelle un auteur d'épigramme doit être attentif, à quoi après Catulle et Martial ont manqué les poètes qui ont écrit sous les rois de la race des Valois, dont les règnes troublés de discordes intestines, ne leur permettoient pas d'avoir pour la régularité des mœurs toute l'application nécessaire<sup>5</sup>.

L'appréciation selon laquelle le siècle de Louis XIV est l'aboutissement historique du raffinement des mœurs dans et par la poésie affleure dans l'opposition que suggère Sénecé entre Valois et Bourbon.

Certains de ses textes véhiculent l'image négative d'un Moyen Âge rude, inculte et malséant qui s'étend du V<sup>e</sup> s. au XV<sup>e</sup> s. : « barbarie de nos rois de la première race »<sup>6</sup> pour les Mérovingiens ; règne de Charlemagne sous lequel les « esprits célestes ont [fort peu] trouvé des appas / À marquer leur amour pour les enfants des hommes »<sup>7</sup> ; les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. des troubadours sont des « temps obscurs »<sup>8</sup> ; les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. de Jean de Meun, Alain Chartier et Pathelin sont des « siècles détestez », « des siècles malheureux d'ignorance empestez »<sup>9</sup> ; et plus généralement la période médiévale est ce « temps où la fureur gothique / exerçoit sur les arts sa haine tyrannique ; / Où proscrits, mutilés, le Grec et le Latin, / Aux copistes froqués confioient leur destin / Et ces grossières mains augmentant le dommage, / Aux critiques du Nord préparoient force ouvrage »<sup>10</sup>.

### Une présence à la fois diffuse et massive

Pourtant, malgré ces jugements négatifs, l'œuvre polymorphe de Sénecé regorge de références au Moyen Âge – marginalement latin, principalement français et italien – du V<sup>e</sup> siècle au seuil de la Renaissance. Listons :

- Personnages réels, politiques : Théodoric, Brunehaut, Charlemagne, Hildegarde, Guillaume le pieux, Godefroy de Bouillon, Alphonse V d'Aragon, Frédéric III et Aliénor de Portugal, Louis XII et Ferdinand le Catholique, Gaston de Foix, Bayard, La Palice.
- Poètes et intellectuels : Boèce, saint Bernard, Thibaut de Champagne, les troubadours provençaux – Jaufré Rudel, Adhémar de Grignan, la Comtesse de Die, Raymond de Mirevaux, Gaucelm Faydit, Rambaud de Vaqueiras, Baral des Baux, Pierre Durand, Pierre de Châteauneuf –, Jean de Meung, Dante, Raymond Lulle, Pétrarque, Boccace, Alain Chartier, Boiardo, Commines, Gutenberg, L'Arioste, Jean Trithème, Marot.

---

<sup>4</sup> « Remarques historiques suivies de quelques observations critiques sur un livre intitulé *Mémoires de M. le cardinal de Retz* », *Œuvres choisies de Sénecé*, éd. Émile Chasles, Paris, Jannet, 1855, p. 342.

<sup>5</sup> *Épigrammes et autres pièces, avec un traité sur la Composition de l'Épigramme*, Paris, Giffart, 1717, p. lvii-lviii.

<sup>6</sup> « Lettre à M. de Salornay, 9 novembre 1720 », *Œuvres posthumes de Sénecé*, éd. Émile Chasles, Paris, Jannet, 1855, p. 345.

<sup>7</sup> « Épître de Camille », *Ibid.*, p. 185.

<sup>8</sup> « Épître à M. de Saint-Quentin », *Ibid.*, p. 135.

<sup>9</sup> « Les Auteurs », *Satyres nouvelles*, Paris, Aubouyn, 1695, p. 31.

<sup>10</sup> « Épître à M. le comte d'Ayen », *Œuvres posthumes* [...], éd. cit., p. 107, composée entre 1697 et 1701.

- Personnages et univers fictionnels : *Douze pairs de France*, Turpin, Roland et Renaud, Maugis, Chevaliers de la Table ronde, Arthur, *Perceforest*, Pathelin, *Orlando innamorato*, *Orlando furioso*, Astolphe, Alcine, Bradamante, Ferragut.
- Événements : règne des Goths et des Burgondes, des Vandales, prise de la Lombardie par Charlemagne, règne des comtes de Provence de Bozon au roi René, prise de Jérusalem, quatrième croisade et prise de Constantinople, conquête de la Sicile par les Normands, de Naples par la maison d'Anjou<sup>11</sup>.

Présentes dans la culture de Sénécé et disséminées dans une œuvre profuse, ces références suggèrent que le Moyen Âge n'est pas anecdotique chez lui. Premier constat : loin d'être un simple et utile repoussoir, elles servent l'éloge de la grandeur du Grand Siècle.

### **Le Moyen Âge, lieu topique de la littérature encomiastique**

À partir de 1683, désargenté et exilé à Mâcon, Sénécé n'eut de cesse de trouver quelque charge ou mécène pour revenir en Cour. Certaines de ses odes et épîtres usent d'arguments à référence antique, médiévale et moderne pour glorifier l'ancienneté de la noblesse et les ancêtres des dédicataires. En 1695, l'*Ode au cardinal de Bouillon* chante son « illustre ayeul », le « grand Godefroy », ainsi que sa « pieuse victoire », allusion à la prise de Jérusalem en 1099. L'avoué du saint Sépulcre est mis en parallèle avec l'« illustre père », Frédéric-Maurice, et l'oncle, Turenne, qui « embellit notre Histoire / Des miracles de sa valeur »<sup>12</sup>. Le Moyen Âge peut donner du lustre aux contemporains. Y compris à Louis XIV.

Chanter continuellement la glorieuse geste royale, la faire resplendir à la face du monde et en garantir l'éternité... Fabriquer la grandeur du monarque nécessite des thuriféraires, poètes et historiographes. Dans une épître composée entre 1697 et 1701, Sénécé conseille aux jeunes auteurs des modèles à imiter dans cette entreprise. Philippe de Commines y figure en première place :

Commines, Du Bellay, Lanoüe et d'Aubigné  
Ames du premier ordre, à qui le dieu de Thrace  
Prodiguoit ses lauriers à l'envi du Parnasse,  
Qui joignoient le conseil à l'exécution,  
Qui savoient faire et peindre une belle action,  
Et qui faisoient rouler avec tant de conduite  
Sur deux pôles égaux le ciel de leur mérite.<sup>13</sup>

L'historiographie française trouve en Commines une *auctoritas* dont Sénécé loue la justesse des analyses, lesquelles fournissent des modèles explicatifs à l'histoire politique des nations<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Références dans : *Lettre de Clément Marot, à Monsieur de \*\*\* touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de Jean-Baptiste de Lully aux Champs Élysées*, Cologne, Marteau, 1688 ; *Satyres nouvelles*, *op. cit.* (« Les travaux d'Apollon », p. 1-29 ; « Les Auteurs », *op. cit.*) ; « Ode au cardinal de Bouillon », *Mercure galant*, septembre 1695, p. 145-152 ; *Épigrammes* [...], éd. cit., *passim* ; « Lettre à Pierre Gallaupe de Chasteuil, reçue le 6 août 1707 », Lyon, BM, ms. 757, f. 142-147 ; « Lettre sur l'origine des triolets. 28 septembre 1727 », *Mercure de France*, octobre 1727, p. 2191-2198 ; « Regard de tableaux. Vers libres », *Ibid.*, avril 1729, p. 645-651 ; *Œuvres choisies* [...], éd. cit. (« Filer le parfait amour », p. 95-112) ; *Œuvres posthumes* [...], éd. cit. (monographie sur Boèce et traduction inachevée de Boccace mentionnées p. 15 ; « Dialogue sur les expéditions françaises en Italie », p. 16-39 ; « L'Arioste rajeuni », p. 39-65 ; « Sommaton à M. de Marigny » p. 140-142 ; « Camille. Épître », p. 185-189 ; « La noblesse vénale », p. 233-242 ; « Lettre à M. de Salornay, 9 novembre 1720 », p. 343-346 ; « Lettre à M. de Salornay, 2 avril 1726 », p. 360-361).

<sup>12</sup> « Ode au cardinal de Bouillon », art. cit.

<sup>13</sup> « Épître à M. le comte d'Ayen », art. cit.

<sup>14</sup> Sur ce point, voir le « Dialogue sur les expéditions [...] », éd. cit., p. 38.

L'Histoire médiévale elle-même illustre les exploits et conquêtes des aïeux de la nation. Dans le *Dialogue sur les expéditions françoises en Italie*, composé après 1701, à Léontidas qui note que les conquêtes de pays étrangers ne durent jamais longtemps, Iphicrate objecte :

Est-ce que le royaume de Lombardie, possédé près de deux siècles par la postérité de Charlemagne ; celui de Sicile, où les Normands ont régné autant de temps, celui de Naples, où la postérité d'Anjou n'a pas moins subsisté, ne sont pas d'illustres exceptions de la mauvaise règle que vous proposez ?<sup>15</sup>

La poésie de Sénécé n'hésite pas à utiliser le Moyen Âge dans sa stratégie encomiastique. Au même titre que la référence antique, la référence médiévale est un lieu topique suscitant l'admiration et digne d'inspirer les contemporains.

### Un usage versatile du Moyen Âge

Le rapport de Sénécé au Moyen Âge apparaît donc pour le moins ambivalent. La question du merveilleux médiéval l'illustre très bien. Dans le débat séculaire sur le roman, Sénécé prend position contre les romans d'imagination et leur invraisemblance. La production médiévale n'est pas épargnée, à commencer par la *Divine comédie* : après la soi-disant disparition du roman en Europe depuis la chute de Rome, « ce fut en Italie que *repullula* ce désordre par les visions obscures et extravagantes du Dante »<sup>16</sup>. Ailleurs, Sénécé tance la mode naissante des contes de fées dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> s. :

Filles de Jupiter, voulez-vous aujourd'hui  
Acquérir quelque estime et briguer quelque appui ?  
Métamorphosez-vous en vieilles gouvernantes ;  
Contez près des tisons des fables surprenantes,  
De modernes lambeaux ornez de vieux extraits  
De Turpin, d'Amadis et de Perceforêts ;  
Farcissez vos écrits d'extravagants mensonges,  
Dont rougiroît la fièvre ou la grotte des songes,  
Et que le vraisemblable, errant et désolé,  
Aux pieds du merveilleux par vous soit immolé.<sup>17</sup>

Le goût pour le conte de fées, genre inspiré du merveilleux venu de temps ignares, serait le symptôme de l'« obscure ignorance » des contemporains et du déclin du siècle. Cependant ces jugements sont à évaluer avec précaution, intégrés qu'ils sont dans un dispositif de mise en scène du poète par lui-même.

Plus loin, sentant monter sa colère et sa misanthropie, Sénécé se modère et revient sur ses propos : « Avec vous, jeune cour, je me réconcilie ». Alors, la parole poétique apaisée loue le dédicataire, ami des Muses. L'indignation surjouée contre le merveilleux médiéval et les contes de fées n'est finalement qu'un effet rhétorique, un blâme destiné à rendre l'éloge plus éclatant<sup>18</sup>. Cette feinte incite à réévaluer la valeur du blâme. La « réconciliation » du poète avec la cour suggère que le merveilleux médiéval est finalement tolérable, et peut-être même appréciable : il n'est qu'un argument rhétorique à usage variable.

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Remarques historiques [...], op. cit.*, p. 342. Voir aussi *Épigrammes [...]*, éd. cit., p. 244-245.

<sup>17</sup> « Épître à M. le comte d'Ayen », éd. cit., p. 108. *Épigrammes [...]*, éd. cit. p. 10.

<sup>18</sup> Le même procédé est utilisé dans l'« Épître au duc de Noailles » : la vision en songe de dragons flamboyants, de vieilles échevelées volant dans les airs, nains contrefaits, satyres tournoyants, fleuves de flammes, géants affreux est censée figurer la langue poétique de Sénécé qui attend d'être rappelé à la cour. Mais elle peine à occulter le plaisir pris par le poète à orchestrer ce ballet surnaturel (*Épigrammes [...]*, éd. cit.).

Sénecé lui-même a partagé ce goût. En témoigne l'un de ses contes, *Filer le parfait amour* (1695), démarquage d'une nouvelle de Bandello. Le héros, Hippolyte, part rejoindre Charlemagne et Roland sur le champ de bataille. En chemin, un enchanteur lui fait présent d'un portrait de cire de Camille. La cire jaunira puis noircira si son épouse est tentée par un autre, voire succombe à la tentation<sup>19</sup>. Le motif merveilleux de l'objet-test est d'ailleurs longuement discuté dans le *Dialogue sur les expéditions* qui passe en revue ses variantes chez Solin, Honoré d'Urfé, L'Arioste et La Fontaine<sup>20</sup>, preuve de l'intérêt que lui porte Sénecé.

La place ambivalente du Moyen Âge dans l'œuvre de Sénecé sert ainsi des stratégies discursives : selon qu'il s'agit de blâme ou d'éloge, le patrimoine médiéval est soumis à des variations axiologiques qui brouillent le jugement global qu'on peut lui appliquer. Cette versatilité attire l'attention sur un fait : le Moyen Âge de Sénecé ignore la ligne de démarcation entre ancien et moderne, et doit être pensé hors du cadre que lui a assigné la Querelle.

### **De la relativité du goût comme prérequis à l'appréciation des lettres médiévales**

Sénecé s'est tenu à l'écart de la fameuse querelle qui opposa Boileau à Perrault. Dans sa satire « Les Auteurs », publiée en 1684, il vilipende l'image déplorable que donnent d'eux-mêmes les fleurons des Lettres françaises, ces « factions des vieux & des modernes » qui « du Parnasse affligé font gémir les cavernes » :

Lorsqu'on voit entre-vous tant de déchaînement,  
Sont-ce là des docteurs, dit-on publiquement,  
Qui parmi les mortels se jugent seuls capables  
D'enseigner les vertu sous le voile des fables ?<sup>21</sup>

Adoptant une position ouverte et pragmatique, Sénecé n'oppose pas imitation et innovation. S'agissant de la question de la supériorité des langues (latin et grec *vs* français), il formule l'idée que le goût est relatif à l'époque et à l'idiome. Cela n'est pas sans conséquences sur la façon dont il envisage l'influence de la littérature médiévale dans la production littéraire contemporaine. Dans la même satire, il écrit en effet :

Ce qu'inventa le vieux, le nouveau le polit,  
Et notre nom ne peut s'amoindrir ou s'accroître,  
Que par rapport au temps où le sort nous fait naître.  
Tel qu'Athènes vantoit, d'un juste orgueil enflé,  
Peut-être dans Paris se verroit-il sifflé.  
Chaque langue a sa grâce où le bon sens s'explique<sup>22</sup>.

S'opposant à Boileau et à sa théorie du sublime, Perrault liait la beauté de la langue à sa « grâce », le plaisir qu'elle provoque étant fondé sur le jugement (le « bon sens »<sup>23</sup>). Sénecé reprend la terminologie de Perrault, mais nullement pour établir la précellence du français sur le latin ou le grec. Au contraire, chaque langue dispose de « grâces » propres à rencontrer le goût de ses contemporains. L'appréciation de la langue relativement à sa

---

<sup>19</sup> « Camille [...] », éd. cit. Voir dans le présent recueil l'article de Christine Ferlampin-Acher qui démontre de façon convaincante que Sénecé ne s'inspire pas de *Perceforest* mais de Bandello.

<sup>20</sup> *Dialogue sur les expéditions* [...], *op. cit.*, p. 30.

<sup>21</sup> « Les Auteurs », *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>23</sup> Voir Charles Perrault, *Critique de l'opéra*, Paris, Barbin, 1674.

réception contextuelle ouvre un espace à une critique positive des œuvres écrites en « vieux français ».

Comme on l'a vu, l'outrance du jugement est souvent une feinte chez Sénecé. Il faut donc être prudent lorsque l'évocation de la langue médiévale donne lieu à une condamnation emphatique :

Auteurs, vous périrez bientôt par vos scandales,  
Vous allez transformer les Français en Vandales :  
Je les vois revenir, ces siècles détestés,  
Ces siècles malheureux d'ignorance empestés,  
Où la cour bégayant une langue en enfance,  
N'avoit qu'Alain Chartier pour patron d'éloquence,  
Où Clopinel au cercle occupant le haut bout,  
Patelin sur la scène étoit seul de bon goût.<sup>24</sup>

Sénecé prévient : la Querelle fait planer sur les Lettres françaises et la Cour le risque d'une régression à un état primitif moyenâgeux qui mêle invasions vandales et Moyen Âge français...

Pour autant, si la vieille Cour de France a usé d'une langue rudimentaire que le temps n'a pas polie, le Moyen Âge connut le magistère de quelques hommes de talent, capables de produire *éloquence* et *bon goût* dans leur français. Autrement dit, malgré la jeunesse de la langue, Chartier, de Meun et *Pathelin* ont su transformer le bégaiement en grâce, dans le contexte même de leur époque<sup>25</sup>.

### **La belle inconstance de la langue et les beaux rebuts de la littérature**

De cette relativité historique et linguistique dérive l'idée de l'*inconstance* de la langue : son évolution la rend moins compréhensible aux générations futures. Sur ce point particulier, Sénecé se détache des débats de son temps, car il réfute qu'il puisse exister un état de perfection de la langue. Paul Tallemant déclarait en 1676 : « Qu'on ne parle plus de changement dans notre langue. Elle est fixée à jamais par tant de rares ouvrages [...]. Je maintiens avec justice que nous n'avons plus à craindre l'inconstance de notre langue »<sup>26</sup>. Au contraire, Sénecé est pleinement convaincu que son œuvre souffrira de l'évolution du français et finira par ne plus être lisible. En 1717, il fait dire à sa muse :

Du Français inconstant tu sais le caractère  
Dans un siècle d'ici, me dit-elle en colère,  
On ne t'entendra plus parler  
Du François inconstant tu sais le caractère.

Mais il lui objecte, pour la consoler :

Qu'à quelque pauvre plagiaire  
Je puis devenir nécessaire,  
Et que c'est là mon pis-aller.  
Puisque le grand Virgile a bien cueilli des roses  
Dans les ordures d'Ennius ;  
Peut-être de mes vers, fourrés dans les rebuts,

---

<sup>24</sup> « Les Auteurs », *op. cit.*, p. 31.

<sup>25</sup> Pierre Bayle a défendu la même relativité de la langue et du style à propos de Marot. Violentement attaqué par Maimbourg, Marot fut accusé du sacrilège d'avoir composé des psaumes en style burlesque. Bayle démontre que ce burlesque est un effet de réception lié à l'évolution de la langue et du goût (*Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Maimbourg*, Lettre XIV, Villefranche, Leblanc, 1682, p. 190-191).

<sup>26</sup> *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française*, Paris, Coignard, 1698, p. 301-303.



Les frippiers à venir feront de belles choses.<sup>27</sup>

La création poétique est conçue par Sénécé comme un art du recyclage des beaux rebuts. Bien repolis de nouveauté, ceux-ci peuvent reflourir avec toute la fraîcheur de la rose. Or le Moyen Âge a sa part dans ce recyclage. L'époque « gothique » se voit attribuer, par la métaphore architecturale, des beautés qui touchent la sensibilité contemporaine. À ce titre, elles sont dignes d'être remployées :

Nous regardons même avec respect une vieille forêt & de vieilles ruines de bâtimens, pourquoi n'en aurions-nous pas pour de vieux livres ? L'ancienneté et l'obscurité de nos églises gothiques ne laisse pas de nous inspirer des sentiments de dévotion que la plus belle des architectures de nos édifices nouveaux a peine à nous faire sentir.

Ce qui l'amène à conclure :

c'est ce que j'ai toujours pratiqué dans l'imitation des anciens auteurs, & autant que la portée de mon esprit a pu me le permettre ; j'ai tâché de faire un discernement exact de ce qu'ils avoient de bon & de mauvais, j'en ai retranché, j'y ai ajouté, & j'ai considéré leurs ouvrages comme un héritage qu'ils nous avoient laissé, où il est permis aux successeurs de faire de nouveaux-plans, de défricher, de faire des acquisitions & des échanges.<sup>28</sup>

Cette transmission sélective du matériau poétique autorise des résurgences littéraires, y compris médiévales. Sénécé en donne une belle et poétique métaphore dans sa *Lettre de Clément Marot* (1688).

Retiré chez lui, Sénécé reçoit une missive venue du Parnasse et adressée par Marot. Ce dernier lui conte la réception chahutée de Lully au royaume des Muses. La satire contre le Florentin est l'occasion de mettre en scène toutes sortes de poètes et d'artistes qui hantent l'Hélicon depuis l'Antiquité jusqu'au plus proche présent. Vers la fin de la lettre, Sénécé place dans la bouche de Marot un problème de nature linguistique que pose la réunion d'hommes de nations et d'époques si diverses, et qui éclaire l'importance de l'inconstance du français :

vous serez peut-être étonné de me voir parler le français de votre temps, moi qui écrivis dans un style gaulois qui n'est presque plus entendu [...] Mais je vous dirai que le beau françois est maintenant à la mode dans les Champs-Elysiens [...] Il n'est plus parmi nous de bel esprit, ni de Grec, ni de Romain qui se pique de le parler.<sup>29</sup>

C'est ainsi que Vaugelas, d'Ablancourt, Brébeuf ont instruit Catulle, Lucain, Lucien, Tacite... Les poètes médiévaux, ainsi que Marot, désignés par la périphrase « les François [...] de la vieille cour », ont appris les « finesses de la langue du jour ».

Mais, de façon étonnante et réciproquement, Voiture, connu pour ses poèmes à l'imitation de l'ancien français, badine avec les vieux poètes « dans notre vieux langage ». Cet usage par les Français anciens et modernes de la langue de l'autre illustre la compréhension mutuelle des poètes d'époques différentes et l'aptitude du français à se traduire lui-même, à se renouveler et à se transmettre malgré son inconstance, ou justement, grâce à son inconstance.

## **Imitation rénovatrice et patrimonialisation du Moyen Âge par le goût**

---

<sup>27</sup> « Inconstance de la langue », *Épigrammes [...]*, éd. cit., p. 354-355.

<sup>28</sup> *Épigrammes [...]*, éd. cit., p. lxix-lxx.

<sup>29</sup> *Lettre [...]*, éd. cit.

Cette aptitude à l'auto-traduction rend possibles les « acquisitions & échanges » dont parle Sénécé à propos de sa pratique poétique. Marot fournit ainsi d'éclatants rebuts dont Sénécé revendique l'« héritage ». Négligeant son rival La Fontaine, il érige Marot en modèle du style gracieux :

Maitre Clément, dont la naïveté,  
Le tour heureux, la grace naturelle,  
A tes écrits proposez pour modèle  
Assigne un rang dans l'immortalité :  
Toi, qui nouveau, malgré l'antiquité,  
Chez les rieurs dont tu mènes la bande,  
Vaut seul Catule, Horace & Juvénal,  
Pour faire un conte où le sel se répande  
Prête à mes vers un stile original.<sup>30</sup>

La nouveauté et l'originalité poétiques ne sont pas affaire d'époque. Elles sont l'affaire des individus, de leur esprit, de leur « sel ». La réussite d'un texte dépend du compagnonnage poétique que l'on se choisit : la meilleure des « bandes » se composera ainsi de modèles venus de toutes les époques.

Dans une épigramme, « Au fait » (1717), Sénécé met en scène l'avocat Pathelin<sup>31</sup>. Une chèvre a été volée, et Pathelin noie sa plaidoirie dans des propos hors-sujet, évoquant notamment « les vieux désordres de la Ligue ». Excédé, le juge lui demande de revenir non pas ses moutons, mais à la chèvre, et se trahit par un lapsus – c'est la pointe de l'épigramme – : « Commençons donc à bon escient / Et dites deux mots de ma chèvre ». Le juge est le voleur. Ce petit texte savoureux imite une épigramme de Martial (*Contra Posthumus*). Il imite également le geste de Marot imitant Martial<sup>32</sup>. Il emprunte sa matière au théâtre médiéval. Enfin il s'insère dans un contexte moderne par la référence à la guerre de la Ligue (1688-1697) qui, déjà lointaine, assigne la scène au XVIII<sup>e</sup> s. du lecteur. N'écartant ni l'ancien, ni le médiéval, ni le moderne, Sénécé pratique une écriture inclusive fondée sur l'imitation rénovatrice.

Sénécé fut enthousiasmé par la redécouverte de la lyrique provençale par Hubert et Pierre Gallaup de Chasteuil<sup>33</sup>. À ce dernier, il adressa en 1707 une lettre où des stances forment de modernes médaillons enchâssant le portrait poétique des troubadours, considérés par le milieu galant comme des précurseurs. Voici la première d'entre elles :

Rudel fait l'avantgarde et chante avec justesse  
Dans son style poli  
L'Amour que par l'oreille il prit pour la comtesse  
Que vantoit Tripoli.<sup>34</sup>

Ce renouvellement poétique original par la modernisation de l'ancien relève d'une démarche active de rénovation patrimoniale. Sénécé le souligne : le travail philologique auquel s'est livré Pierre Gallaup, à partir de chansonniers, a permis de sortir les « beaux

---

<sup>30</sup> « Les lunettes, conte », *Le Nouveau Mercure*, juillet 1719, p. 40-43, p. 40.

<sup>31</sup> « Au fait », *Épigrammes* [...], éd. cit., p. 52-53.

<sup>32</sup> *Épigrammes de Clément Marot faitz à l'imitation de Martial*, [Poitiers], 1547.

<sup>33</sup> Voir notre article : « Reappraisal of a literary topos: the medieval found manuscript. The case of Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon and the Gallaup de Chasteuil brothers », « Inventer la littérature médiévale (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », dir. Y. Dahhaoui et B. Wahlen, *Cahiers de Recherche Médiévales et Humanistes* 41, 2021, p. 319-343 et notre étude *Une réception du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle. Lectures et usages des textes médiévaux par les Gallaup de Chasteuil (1575-1719)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Mémoire du Moyen Âge », 2022.

<sup>34</sup> « Lettre à Pierre Gallaup », *op. cit.*

noms » des « galants troubadours » des « ombres du cercueil »<sup>35</sup>. La poésie de Sénécé contribue à la reviviscence du patrimoine médiéval et à son intégration au goût présent.

À ce titre, d'autres textes mériteraient une étude précise. Parmi eux : *Camille ou filer le parfait amour* (1695), « Le Logogryphe. Virelai » (1728)<sup>36</sup>, plusieurs triolets, une *Lettre sur l'origine des triolets qui fit débat* (1727)<sup>37</sup> et le « Jugement de M. de Sénécé sur la querelle de Dreux et de Champagne » (1728) où apparaît le « très galant » Thibaud de Champagne :

C'est de lui que vint à la France  
Cet art amusant de rimer,  
Dont l'ingénieuse cadence  
Nous sçait si doucement charmer.<sup>38</sup>

## Conclusion

Chez Sénécé, imiter les poètes du passé suppose de séparer le bon et le mauvais en appliquant le critère du goût. Sa *Lettre de Clément Marot* réserve un sort particulier à certains écrivains français de l'ancien temps, restés rétifs à l'apprentissage du français moderne. Amyot et Rabelais ont préféré conserver « leur vieux gaulois » plutôt que d'apprendre le français moderne. Visiblement, aucun d'eux n'a suscité de plaisir chez Sénécé qui n'y a trouvé nul beau rebut à repolir. Le reproche, continûment formulé au XVII<sup>e</sup> s., de l'obscurité, de la crudité et de la malséance de Rabelais n'y est pas étranger. On le retrouve chez Sénécé pour qui – à de notable exceptions près –, sous les Valois, les écrivains sont « inintelligibles » et peu recommandables pour « la liberté qu'ils se sont donnée d'appeler toutes choses par leur nom »<sup>39</sup>.

La patrimonialisation du Moyen Âge par le goût, qui louvoie entre les jugements des Anciens et des Modernes sur la langue française et ses anciens poètes, comporte donc des limites intrinsèques. Elle est même une contradiction en soi qui, à notre sens, reflète une évolution en cours dans l'appréhension du Moyen Âge au début du XVIII<sup>e</sup> s. Signe que les temps changent, Fontenelle, dans un poème adressé au duc d'Orléans en 1710, compare le futur Régent à « Perceforêt », et loue son amour de « Panurge et frère Jean »<sup>40</sup>. Laurent Lemarchand y voit « l'esprit d'ouverture du Régent et de sa politique, ouverture à une figure (Rabelais) décriée par la littérature classique et réhabilitée par la nouvelle génération, ouverture ainsi à la connaissance, à la critique, à la remise en cause des autorités, à la modernité et au soutien des nouveautés et des réformes tant en matière politique que dans le domaine des arts et des lettres »<sup>41</sup>.

De fait, un pas supplémentaire sera franchi en 1727 par Camille Falconet qui lancera les grands travaux de médiévistique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Si l'on voit disparaître chez Sénécé certains jugements négatifs sur la langue ancienne, considérée comme accessible au poète, son approche reste conforme à sa culture d'honnête homme fondée sur le goût et la politesse, venue du Grand Siècle. Avec Falconet, la réception du Moyen Âge change de cadre épistémologique : les

---

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Mercure de France*, décembre 1728, p. 2804-2808.

<sup>37</sup> *Ibid.*, année 1727, *passim*.

<sup>38</sup> *Ibid.*, novembre 1728, p. 2376-2382.

<sup>39</sup> *Épigrammes [...]*, éd. cit., p. xii et lviii.

<sup>40</sup> Fontenelle, *Œuvres complètes*, Paris, Fayard, t. IX, p. 90. Fontenelle a relu et approuvé le recueil d'épigrammes de Sénécé, qui lui y dédie une pièce (*Épigrammes...*, éd. cit., p., 416-20).

<sup>41</sup> Laurent Lemarchand, « Philippe d'Orléans, la cour et les lettres (1713-1723) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 115 (2011), p. 113-146.

Académiciens sont priés de se dépouiller de cet *ethos* d'honnête homme, de ne pas « rougir de la grossièreté de [leurs] ancêtres »<sup>42</sup> pour se livrer, sans jugement moral ou esthétique, à une étude systématique des anciens textes, quel qu'en soit le style ou le contenu. Ainsi, Falconet substitue au critère du goût celui d'utilité qui objective l'approche des textes et vise à étendre la connaissance du passé national. Systématisme et utilité : la patrimonialisation du Moyen Âge passera désormais par ces critères fondateurs de l'entreprise encyclopédique<sup>43</sup>.

Sébastien DOUCHET

Aix-Marseille Université, CIELAM, Aix-en-Provence, France

---

<sup>42</sup> BnF fr. 569, f. 42r°. Voir notre article à paraître : « Esquisse d'une réception française de Brunet Latin à l'âge classique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Transferts culturels franco-italiens au Moyen Âge / Trasferimenti culturali italo-francesi nel contesto medievale europeo*, dir. R. Antonelli, J. Ducos, Cl. Galderisi, A. Punzi, Turnhout, Brepols.

<sup>43</sup> Je remercie très chaleureusement Danièle James-Raoul pour sa relecture minutieuse, ses conseils avisés et son amical soutien.